VILLE DE
THUIN

Thuin, le 29 octobre 2026

RECOMMANDE

Contact : Service Urbanisme et aménagement du territoire
071/55.94.67 marie-emilie.losseau@thuin.be

Nos références : 075/2026

Madame,

Nous avons le plaisir de vous informer que le Collège communal en sa séance du 26 octobre 2026 vous a octroyé un permis d'urbanisme conditionnel pour la transformation d'un studio en logement touristique, place Albert 1er 10/2 à 6530 Thuin.

Vous trouverez sous couvert les documents officiels. Nous vous invitons à lire attentivement ceux-ci.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Ingrid LAUWENS.

VILLE DE THUIN
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Bourgmestre,

Rachel SOBRY.